



Edition 2019 des lauréats **de l'appel à manifestation d'intérêt** **Territoires d'expérimentation des** **nouvelles mobilités durables**

Novembre 2019



Table des matières

Préambule	3
<u>Bretagne</u>	
Mobili'COB	4
<u>Corse</u>	
Transport Intercommunal L'Isula-Balagna (TILB)	6
<u>Hauts-de-France</u>	
Champagne Picarde mobilité (CPMobilité)	8
MIX MOBILITES : Stations de mobilité en milieu rural – Pays de Lumbres	10
<u>Ile-de-France</u>	
Hubs du territoire de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (78)	12
<u>Nouvelle Aquitaine</u>	
Altern'Actifs	14
<u>Normandie</u>	
Mobilité durable et inclusive en Pays de Falaise	16
<u>Pays de la Loire</u>	
Se déplacer autrement en Sud Mayenne	18

Préambule

Lancée par Elisabeth Borne, ministre chargée des Transports, en janvier 2018 à la suite des Assises nationales de la mobilité, la démarche « France Mobilités - French Mobility » a pour objectif de soutenir l'expérimentation, le développement et la diffusion dans les territoires de toutes les innovations au service de la mobilité du quotidien.

L'appel à manifestation d'intérêt porté par l'Ademe « France Mobilités - Territoires d'expérimentation de nouvelles mobilités durables » (AMI TENMoD) s'inscrit dans cette démarche globale. Il vise à encourager de nouvelles solutions de mobilités quotidiennes dans des territoires peu denses, en soutenant financièrement l'ingénierie nécessaire pour leur développement. Il favorise également la mise en relation entre les territoires candidats et les territoires et des entreprises pionnières, afin de bénéficier de leur retour d'expérience.

Initialement centré les dynamiques locales engagées précédemment par les collectivités de moins de 100 000 habitants, il s'adresse désormais également aux territoires périurbains afin d'améliorer la continuité territoriale des mobilités avec les pôles urbains et les bassins d'emplois.

Les thèmes principaux abordés sont :

- Assurer une mobilité pour tous, permettant à tous de se déplacer pour ses besoins quotidiens (école, travail, commerces, soins...);
- Accélérer le développement de la mobilité partagée (covoiturage quotidien, alternatives à l'autosolisme, accompagnement au changement de comportement...);
- Favoriser les mobilités actives et leur déploiement pour des usages innovants;
- Optimiser la gestion de l'espace public pour les flux de personnes et de marchandises (stationnement, aires de livraison...);
- Permettre une mobilité plus propre (carburants alternatifs, réduction GES...);
- Améliorer la logistique des derniers kilomètres;
- Optimiser les mobilités des entreprises;
- Permettre l'accessibilité à tous les publics (déficients cognitifs, moteurs, précaires...).

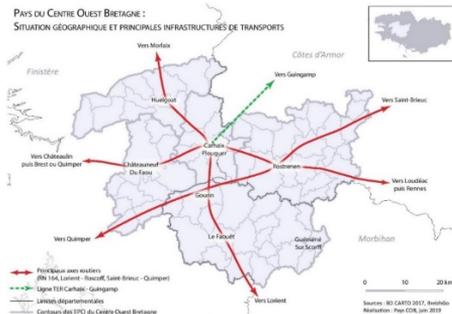
Une vingtaine de territoires répartis sur toute la France ont candidaté à l'édition 2019. Cette dynamique démontre les besoins des territoires ruraux ou peu denses en termes de solutions de mobilités nouvelles répondant à leurs besoins spécifiques.

Ce livret présente les projets lauréats soutenus financièrement et labellisés « France Mobilités - French Mobility » de l'édition 2019 de l'AMI « Territoires d'expérimentation de nouvelles mobilités durables ».

Mobili'COB

Territoire d'expérimentation

Le Centre Ouest Bretagne est un vaste territoire rural et peu densément peuplé : 2 580 km² pour 82 000 habitants, donc 32 habitants/km². Le territoire est composé de 78 communes, réparties sur 5 Communautés de Communes et 3 départements. La multipolarité est une caractéristique majeure du Centre Ouest Bretagne : il n'y a pas de grande ville mais plusieurs pôles de petite taille, le plus important étant Carhaix avec ses 7 300 habitants. Au Nord-Ouest, une partie du territoire est située dans le périmètre du Parc Naturel Régional d'Armorique (PNRA).



Description du projet

Enjeu et besoin

Le Centre Ouest Bretagne est faiblement desservi par les transports collectifs (bus et train). Deux raisons expliquent cette situation :

- Les réseaux de transport collectif étaient gérés et pensés à l'échelle départementale, ce qui ne correspond pas aux besoins du territoire. Suite au transfert de la compétence transports au niveau régional, le Pays a engagé des échanges avec la Région pour faire remonter certaines demandes.

- Les transports collectifs « classiques » ne peuvent pas être la seule réponse aux besoins des territoires peu densément peuplés. Ici, la voiture reste presque indispensable.

Par ailleurs, le territoire fait face à des problématiques sociales qui impactent fortement la capacité à se déplacer :

- Le taux de chômage est plus élevé par rapport aux territoires voisins et à la moyenne régionale, tandis que le revenu médian est plus faible.

Projet

accompagné par le programme **FRANCE MOBILITÉS – french mobility**

Territoires d'expérimentation de nouvelles mobilités durables

Durée : 36 mois

Montant : 199 000 €
dont aide AMI : 99 500 €

Localisation :

Bretagne
Côtes d'Armor,
Finistère, Morbihan

Porteur de projet :



Partenaires sur le projet
EPCI du Centre Ouest Bretagne :
Communauté de Communes du Kreiz Breizh, Roi Morvan Communauté, Poher Communauté, Communauté de



- La proportion de personnes âgées et en perte d'autonomie est aussi très forte

Enfin, en Centre Ouest Bretagne comme ailleurs, les enjeux climatiques et écologiques sont aujourd'hui une priorité. Mobili'COB est un levier de développement durable, puisque les solutions aux problématiques de déplacement passeront en grande partie par des mobilités partagées et donc, plus durables.

Expérimentation

Une unique solution ne permettra pas de répondre à l'ensemble des besoins, aussi le projet Mobili'COB repose sur un panel de solutions divisées en deux axes :

- Développer et généraliser les usages partagés de la voiture via un travail d'animation, de communication et de sensibilisation, pour faire de la voiture individuelle un transport collectif :
 - Covoiturage (conventionnement du Pays et des EPCI avec la plateforme régionale Ouestgo et avec l'association Ehop pour assurer l'animation et accompagner le changement des comportements)
 - Lancement d'expériences d'autopartage sous 2 formes : entre particuliers à l'échelle communale et avec un système de prêt des véhicules des collectivités le week-end
 - Mise en place d'un réseau d'autostop organisé
- Evolution du Transport à la Demande pour permettre d'aller d'un EPCI à un autre et ainsi compléter le réseau régional Breizhgo : lancer une réflexion sur la faisabilité, les modalités, le portage juridique et financier...

Mobili'COB repose sur une bonne coordination entre Pays, EPCI et communes, il s'agit d'un pilier essentiel du projet. L'imbrication d'échelles d'actions différentes est un gage d'efficacité et de cohérence. Par ailleurs, cela permettra la valorisation des expériences et favorisera leur reproductibilité, en COB ou dans d'autres territoires ruraux. Le Pays veillera également à impliquer dans le projet les structures du domaine social et de l'insertion, qui sont confrontées chaque jour aux problématiques de mobilité des publics qu'elles accompagnent.

Le projet sera mis en œuvre sur le Pays du Centre Ouest Bretagne, cependant certaines actions seront - au moins dans un premier temps - déployées à des échelles plus petites (un EPCI, une commune...).

Communes de Haute Cornouaille, Monts d'Arrée Communauté

**Structures du domaine social, de l'insertion (Pôle Emploi, CCAS, ULAMIR, Tous vers l'Emploi...)
ALECOB (Agence locale de l'énergie)**

Contact :

**Louise Chopard
(Chargée de mission)**

**Geneviève Le Meur
(Directrice)**

02 96 29 26 53

l.chopard@centre-ouest-bretagne.org
genevieve.lemeur@centre-ouest-bretagne.org

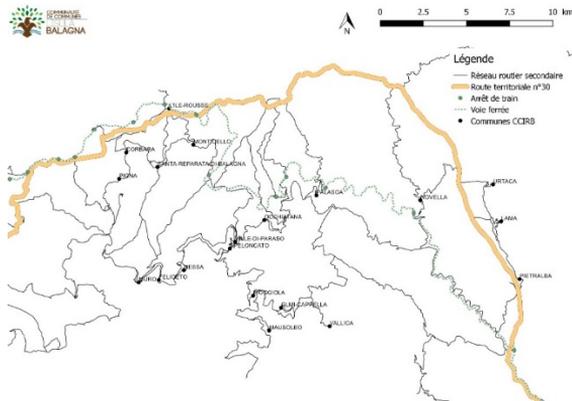
Pour en savoir plus :

www.centre-ouest-bretagne.org

Transport Intercommunal L'Isula-Balagna (TILB)

Territoire d'expérimentation

La Communauté de communes de L'Île-Rousse-Balagne (CCIRB) comprend 22 communes sur une superficie de 390 km².



Le territoire est caractérisé par un relief marqué, notamment dans les villages, avec des altitudes qui s'échelonnent de 0m jusqu'à 2390m au Monte Padru. Les communes de la micro-région du Ghjunsani, notamment celle d'Olimi-Cappella (~900m d'altitude) sont les plus isolées. Les distances de déplacement sont élevées en raison de la dispersion de l'habitat et de l'éloignement des emplois et des services urbains concentrés à L'Île-Rousse.

La CCIRB compte 10 422 habitants au dernier recensement de 2015. Depuis 1968 la population a augmenté de près de 64%. La densité moyenne de population en 2015 est de 26,7 hab/km². L'urbanisation est concentrée près de la côte sur les quatre communes de l'ancienne communauté de communes du Bassin de vie de l'Île-Rousse (L'Île-Rousse, Monticello, Corbara et Santa Reparata di Balagna). Les autres communes rurales sont au cœur d'espaces agricoles et naturels préservés.

Description du projet

Projet

accompagné par le programme FRANCE MOBILITÉS – french mobility
Territoires d'expérimentation de nouvelles mobilités durables

Durée : → 24 mois

Montant : → 100 000 €
dont aide AMI : → 50 000 €

Localisation :
Corse

Porteur de projet :
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ÎLE-ROUSSE-BALAGNE

Partenaires sur le projet :
Collectivité de Corse

Contact :
GERONIMI MARIE-CLAUDE
Téléphone 0495463134
Mail mcg@ccirb.fr

Pour en savoir plus :
[Site web projet](#)



Enjeu et besoin

La CCIRB est issue de la fusion en 2017 entre la communauté de communes du Bassin de Vie de L'Île-Rousse (CCBVIR) et de celle d'E Cinque Pieve di Balagna (CC5P). Le périmètre des deux anciennes intercommunalités présente des réalités bien différentes, notamment en termes de mobilités :

-l'ancienne CCBVIR étant constituée d'un pôle urbain et de 4 autres communes périurbaines, les déplacements professionnels sont nombreux entre les communes et engendrent pollution et congestion des axes routiers.

-pour l'ancienne CC5P, constituée de 17 villages ruraux relativement isolés du pôle urbain, il s'agit d'assurer un accès hebdomadaire aux services du pôle urbain pour les personnes les plus vulnérables.

Il s'agit pour la CCIRB de proposer une desserte assurant aux personnes non motorisées l'accès aux services mais également de réduire les différents impacts liés à l'usage des véhicules en centre-ville.

Expérimentation

L'expérimentation prévoit :

1. Mise en place de l'équipe-projet, recrutement de conducteurs de véhicules et d'un chargé de mission Mobilité sur 2 ans.
2. Expérimentation technique de véhicules à motorisation électrique sur quelques lignes de transport sur 4 mois consécutifs afin de mieux cibler les investissements futurs de la régie de transport
3. Exploitation de plusieurs lignes de transport :
 - a. 4 lignes proposant une vitesse commerciale élevée ainsi qu'une fréquence régulière pour capter les pendulaires,
 - b. 5 lignes hebdomadaires permettant de relier les villages éloignés du pôle urbain sur le mode d'un transport à la demande (virtuel ou zonal) à l'aide de véhicules de type Minivan 9 places
 - c. Une ligne estivale desservant le village très touristique de Pigna
 - d. Une ligne desservant le futur Centre Médico-Pédo Psychologique de Santa Reparata sur le mode d'un transport à la demande (virtuel ou zonal)

Les lignes du réseau desserviront à terme les parcs relais prévus par le Pays de Balagne, les équipements des arrêts seront mutualisés avec ceux utilisés par la Collectivité de Corse dans le cadre du transport scolaire. Elles seront adaptées au mieux pour favoriser l'intermodalité.

Champagne Picarde mobilité (CPMobilité)

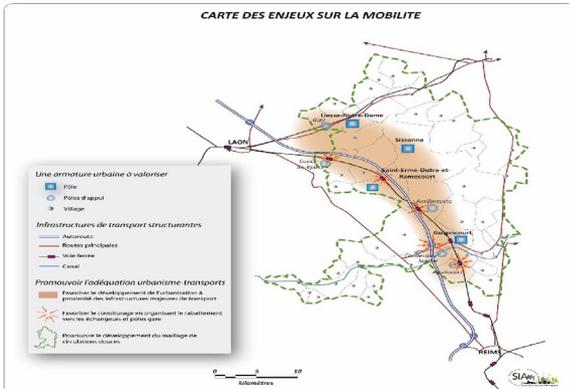
Territoire d'expérimentation

La Champagne Picarde regroupe 46 communes sur un territoire de 587 km² et environ 21000 habitants. C'est un territoire fortement rural situé dans un espace médian entre Laon et Reims. Il a la particularité de comprendre 4 des 10 communes les plus vastes du département de l'Aisne.

Il connaît de fortes disparités en termes de démographie entre le nord et le sud et les quatre communes pôles qui sont mieux dotées en services et équipements que le reste des communes.

Le centre et la partie Nord du territoire connaît un relatif isolement par rapport aux principales infrastructures de déplacement. Les transports en commun y sont peu développés.

Les espaces agricoles représentent 70 % de la superficie de la Communauté de Communes de la Champagne Picarde (soit 414,4 km²). Les paysages associent des terres agricoles (notamment des espaces de grandes cultures) à un bâti fragmenté et peu dense.



Description du projet

Enjeu et besoin

- Lutter contre l'autosolisme et accélérer le développement de la mobilité partagée,
- Lutter contre la pollution atmosphérique, le réchauffement climatique et permettre une mobilité plus propre, plus économe,
- Favoriser l'écomobilité des scolaires en éduquant l'enfant à de nouvelles pratiques et habitudes respectueuses de son environnement,

Projet

accompagné par le programme FRANCE MOBILITÉS - french mobility
Territoires d'expérimentation de nouvelles mobilités durables

Durée : → 36 mois

Montant : → 242 860
dont aide AMI : → 100 000 €

Localisation :
Hauts-de-France
Aisne

Porteur de projet :



Partenaires sur le projet :
Hauts-de-France Mobilités
Le département de l'Aisne - service de la voirie départementale
La région Hauts de France
La DREAL, la DDT, le CEREMA
Les 46 communes de la CCCP
L'USEDA
L'ADICA
L'ADEME



- Créer du lien social et de l'entraide, mettre en avant des solutions conviviales et pratiques alternatives à la voiture,
- Lutter contre la précarité des jeunes et des anciens sur des territoires peu desservis par les transports collectifs, changer les mentalités, développer de nouvelles habitudes de déplacements,
- Offrir plus de flexibilité dans les horaires de transport et mieux résister au facteur temps,
- Promouvoir le maillage et l'itinérance douce entre les villages,
- Conforter les transports collectifs en améliorant la complémentarité avec la voiture.

Expérimentation

Notre projet a pour objectif de

1. Promouvoir auprès des salariés et des employeurs les espaces de co-working existants, participer au développement du télétravail
2. Initier le ramassage scolaire en pédibus ou vélobus, avec un programme d'éducation et d'accompagnement à la mobilité,
3. Favoriser le covoiturage pour des déplacements domicile-travail avec l'équipement de 3 aires de co-voiturage pour favoriser le transport multimodal,
4. Favoriser l'utilisation de modes de transports alternatifs à la voiture solo sur de courts-trajets en mettant en place un réseau d'auto-stop organisé pour les déplacements au sein du territoire. Nous nous appuyons sur l'expérience et les dispositifs de communication déployés par la plateforme REZO POUCE.

Les chambres consulaires
La communauté de communes du Pays Rethelois
L'ADMR
Les enseignants et parents d'élèves des 4 bourgs de plus de 1000 habitants
La gendarmerie
La MAIF
La SANEF
Les entreprises du territoire et les principales entreprises employeurs extérieures au territoire
Les associations du territoire
Les producteurs locaux

Contact :

FRANCK
CHARPENTIER
03.23.22.36.80
f.charpentier@cc-champagnepicarde.fr

MIX MOBILITES : Stations de mobilité en milieu rural – Pays de Lumbres

Territoire d'expérimentation

La CC du Pays de Lumbres est une intercommunalité rurale constituée de 36 communes pour une population totale de 23 275 habitants située dans le PNR des Caps et Marais d'Opale. Elle se développe au sein d'un bassin de mobilité correspondant au périmètre du SCOT du Pays de Saint-Omer (Pôle Métropolitain Audomarois) localisé dans le Pas-de-Calais (Région des Hauts-de-France). Le territoire de 269.27km² est composé en 11 bassins de vie et structuré entre la ville de Lumbres de 3801 habitants, qui concentre les pôles d'emplois, les équipements et les services structurants (Maison de services publics, centre aquatique, etc.) et 11 pôles de proximité. La densité moyenne est de 86 habitants/km² et de 75 habitants/km² en dehors du bourg-centre.



Description du projet

Enjeu et besoin

Selon les données INSEE 2015, sur le Pays de Lumbres, près de 87,8% des déplacements domicile-travail se font en voiture contre 3,1% pour la marche et 1,2% pour les deux-roues ou les transports en commun. Trop peu d'alternatives sont aujourd'hui disponibles sur le territoire. Le Pays de Lumbres, de par sa situation géographique et son caractère rural, est un territoire dominé par l'autosolisme. Or cette dépendance n'est pas sans poser de problèmes, tant d'un point de vue environnemental que social (précarité énergétique liée au

Projet

accompagné par le programme FRANCE MOBILITES – french mobility
Territoires d'expérimentation de nouvelles mobilités durables

Durée : >36 mois

Montant : 216 170 €
dont aide AMI : 100 000 € max.

Localisation :
Hauts-de-France
Pas de Calais

Porteur de projet :



Partenaires sur le projet
Agence d'urbanisme, Conseil Régional, Département, ADEME, CEREMA, DREAL, PNR CMO, Communes, Commerçants et Associations

Contact :
BEUZELIN TANGUY
03 21 12 94 94
tangy.beuzelin@ccplu mbres.fr

renchérissement des prix de l'énergie, difficultés pour trouver des solutions de déplacements pour certains publics). Parallèlement, nombre d'habitants sont convaincus qu'ils n'arriveront plus à se déplacer demain en zone rurale. Offrir aux habitants des alternatives à la voiture individuelle est un enjeu majeur pour les Territoires ruraux.

Expérimentation

Le projet se décompose en plusieurs volets :

- Volet 1 : Déployer l'autopartage électrique à l'échelon intercommunal sur 5 nouveaux sites (pour un total de 7 stations). Il s'agit de poursuivre l'expérimentation actuelle menée sur 2 communes (depuis juillet 2018) proposant la mise à disposition d'un véhicule électrique avec borne de recharge sur 5 sites supplémentaires. La principale évolution vis-à-vis de l'existant consistera à proposer des véhicules d'un gabarit différent (véhicule léger) pour une diversité de l'offre.
- Volet 2 : Transformer les stations d'autopartage en stations de mobilité avec une mise à disposition de vélos. Sur les 7 stations (existantes et futures) disposant déjà d'une voiture électrique en autopartage, il s'agit d'apporter un service supplémentaire avec la mise à disposition de vélos à assistance électrique (2 à 3 sur les secteurs ruraux, 6 sur le bourg-centre). Ces vélos disposeront a minima d'un système de géolocalisation pour faciliter le fonctionnement et l'évaluation du dispositif.
- Volet 3 : Apporter une offre solidaire de mobilité en déployant un outil mettant en relation des conducteurs bénévoles et des passagers en incapacité de conduire via les véhicules en autopartage. Il s'agit d'identifier une communauté de conducteurs prêts à aider bénévolement des passagers dans l'incapacité de conduire (personnes âgées, personnes sans permis...) à partir des véhicules électriques en autopartage réservés par les demandeurs.
- Volet 4 : Déployer un outil numérique commun de service (permettant de rendre visible la totalité de l'offre), de gestion et d'évaluation et finalement d'aide à la décision quant à l'amélioration de l'expérimentation.

Plusieurs points d'accueil des publics seront mis en place notamment dans les mairies des communes et au sein de la Maison des Services intercommunale.

Un comité permanent des usagers permettra d'évaluer le dispositif et d'apporter les correctifs nécessaires à son optimisation.

Pour en savoir plus :
<http://www.cc-paysdelumbres.fr/>

Hubs du territoire de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (78)

Territoire d'expérimentation

La Communauté Urbaine du Grand Paris Seine & Oise (CU GPS&O) est issue de la fusion de 6 communautés en 2016. Le territoire compte 73 communes dont 4 pôles urbains, des villes intermédiaires et 45 communes rurales de moins de 2000 habitants.



Elle regroupe plus de 405 000 habitants répartis sur un territoire de 500 km². C'est la plus grande communauté urbaine de France en population et l'unique EPCI de ce type en Ile de France.

Composé à la fois de villes importantes, de communes intermédiaires et de bourgs ruraux, le territoire de la Communauté urbaine se caractérise par une situation inédite en région Ile-de-France : un « mix » entre vastes espaces naturels ou agricoles et véritables villes constituées. 45 des 73 communes de la Communauté urbaine ont moins de 2 500 habitants. Certaines ont des enjeux urbains (présence d'une gare, d'une grande zone d'activités économiques, ...) mais la majeure partie sont des villages en milieu rural, malgré la proximité d'une ou plusieurs grandes villes.

Description du projet

Enjeu et besoin

La Communauté Urbaine du Grand Paris Seine & Oise porte un projet pour son territoire dont l'enjeu est autant la mobilité que la redynamisation du tissu économique. En effet, dans un territoire

Projet

accompagné par le programme **FRANCE MOBILITÉS - french mobility**
Territoires d'expérimentation de nouvelles mobilités durables

Durée : → 36 mois
Montant : 4 M €
dont aide AMI : → 100 000 €

Localisation :
Ile-de-France
Yvelines

Porteur de projet :
Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise

Partenaires sur le projet :
CD 78, Liberté Living Lab, Brie-Nov, communes, ...

Contact :
MATHIEU LAFARGE
Téléphone : 0649606562
Mail : mathieu.lafarge@gpseo.fr
[↗](#)

Pour en savoir plus :
[Site web projet](#)

péri-urbain où les déplacements sont souvent longs, et en autosolisme, il s'agit de mailler le territoire d'un réseau de plateformes physiques : les Hubs. Ces véritables relais de service et de mobilité doivent faciliter la vie des habitants et des salariés du territoire en permettant l'interconnexion entre les différentes offres de déplacement disponibles (bus, transport à la demande, piéton, vélo, covoiturage, train, selon les lieux) et en y proposant des services du quotidien (paniers frais, dépôts de pain, relais colis, coworking, foodtrucks, ...) auxquels ils n'ont aujourd'hui pas accès.

Selon la situation territoriale - quartier de gare, bourg rural, zone d'activité économique, échangeur autoroutier...- ces Hubs proposent une offre adaptée tant en termes de mobilités que de services.

Expérimentation

L'expérimentation portera sur un premier réseau expérimental de 5 Hubs, représentatifs de toutes les typologies de Hubs envisagées : Gare EOLE, Urbain, Rural, Economique, Express.

Elle est accompagnée par le territoire avec un prestataire et vise la mise en place de 4 des 5 Hubs expérimentaux en septembre 2019 comprenant une plateforme de services du quotidien (conciergerie, commandes e-commerce, panier légumes, ...) adossée à des lockers.

Un projet pilote de tiers-lieu rural adossé à un Hub est en cours de co-construction à Gaillon-Sur-Montcient. Il vise à offrir de nouveaux services aux habitants et démontrant la capacité de tels lieux à devenir des entités vectrices de liens, de développement local et d'attractivité tout en atteignant une autonomie financière nécessaire à leur pérennité.

L'objectif à terme est la mise en place une plateforme de services renseignant à la fois sur les offres de mobilité et sur les services dans les hubs, permettant de trouver son covoitureur comme de réserver sa prestation de pressing, sur un itinéraire identifié.

Une mission de concertation des usagers est portée dans le cadre du projet « Hubs du Territoire », qui doit se fonder sur les usages du quotidien. Ces ateliers de co-conception avec des résidents tirés au sort sur les listes électorales et représentatifs des futurs usagers de ces Hubs, doivent aboutir à l'identification des attentes et besoins réels des habitants. Par ailleurs, il est attendu de ces ateliers un véritable travail de design de service pour de futurs services innovant.

En complément, un travail de concertation avec les salariés d'une zone d'activités économiques viendra renseigner les besoins de ces usagers spécifiques.

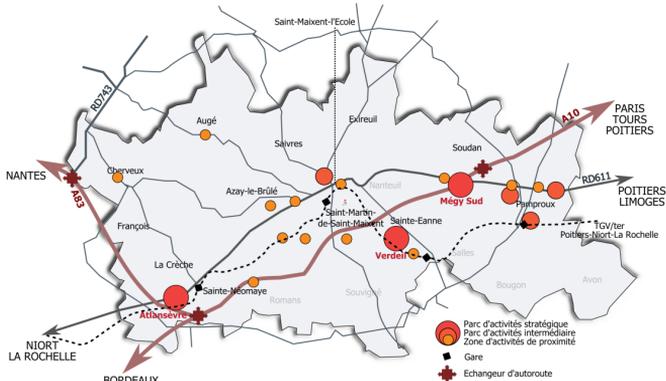
Altern'Actifs

Territoire d'expérimentation

Le périmètre de l'expérimentation est celui de la Communauté de Communes, territoire majoritairement rural et périurbain. D'une superficie de 346 km², elle regroupe environ 31 000 habitants répartis sur 19 communes. Le territoire est structuré en trois pôles principaux (Saint-Maixent-l'École, La Crèche et Pamproux) offrant un accès aux gares TGV et TER. La densité de population s'élève à 85.6 hab/km², mais avec des densités plus élevées pour le pôle de Saint-Maixent l'École (1250 hab/km²) et celui de La Crèche (160 hab/km²). Elle accueille une population jeune (1 habitant sur 5 à moins de 20 ans).

Le tissu économique est principalement celui du triptyque Industrie/Agroalimentaire - Logistique – Fonction publique. On compte environ 11 000 emplois sur le territoire, avec environ 1 900 établissements actifs (selon les chiffres de l'INSEE en 2015).

La Communauté de Communes est située entre Niort et Poitiers. Elle dispose de son propre bassin de vie, mais elle a des liens avec les pôles d'emploi et de services de ces deux agglomérations. Cette localisation engendre des flux de déplacements domicile/travail dans les deux sens (entrants et sortants) notamment avec NiortAgglo.



Description du projet

Enjeu et besoin

Projet

accompagné par le programme FRANCE MOBILITÉS – french mobility
Territoires d'expérimentation de nouvelles mobilités durables

Durée : → 27 mois

Montant : 187 400 €
dont aide AMI : → 93 700 €

Localisation :
Région Nouvelle-Aquitaine /
Département des Deux-Sèvres (79)

Porteur de projet :



PARTENAIRES SUR LE PROJET
Syndicat intercommunal du Transport Scolaire (S.I.T.S)
Région Nouvelle-Aquitaine
Zenbus

Contact :
Sémia SAUVANET
05-49-76-75-94
s.sauvanet@cc-hvs.fr



Les trajets sur le territoire se font principalement en voiture. Pourtant une offre satisfaisante en TER existe mais ne permet pas un accès aux zones d'emplois du territoire. Cette situation engendre des difficultés en termes de recrutement pour les entreprises du territoire.

La création de circuits de navettes permettrait une desserte des gares aux zones d'activités et des zones habitées aux gares afin de favoriser l'utilisation du train par les actifs domiciliés et entrants sur le territoire.

L'objectif de cette phase d'expérimentation est de vérifier qu'une telle offre en transport permettra un meilleur accès à l'emploi et, de valider le modèle économique. Une mobilisation des entreprises est essentielle à la réussite pour maximiser le remplissage des navettes dans une perspective de déploiement plus généralisé et pérenne d'une offre en transport régulier.

Expérimentation

Le projet Altern'Actifs est une expérimentation permettant d'offrir un nouveau service de mobilité sur un territoire peu dense, mais qui a l'atout de disposer de quatre gares sur son territoire. Cette expérimentation se concentre sur les trajets domicile/travail.

Le projet se déroulera en 3 phases. La première phase, d'une durée de 6 à 10 mois, vise à définir les circuits et les cadencements. Pour mener cette étude, la Collectivité recrutera un chargé de mission afin de mener l'étude en interne et d'aller à la rencontre des entreprises pour une offre adaptée au territoire. La seconde phase d'une durée de 12 à 14 mois visera à expérimenter en mettant en circuit les navettes. Le service sera proposé gratuitement aux voyageurs. Un travail d'animation et de communication sera mené. Des données seront régulièrement collectées afin d'ajuster l'expérimentation si nécessaire. Enfin, une troisième phase de 3 mois sera menée pour réaliser un bilan de l'expérimentation et inviter les élus à se positionner sur la suite à donner.

Pour en savoir plus :

<https://cc-hautvaldesevre.fr/>

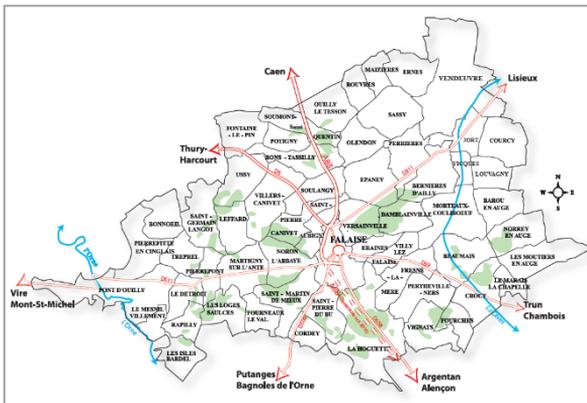
Mobilité durable et inclusive en Pays de Falaise

Territoire d'expérimentation

Territoire rural peu dense - 58 habitants par km²

Communauté de Communes de 28 000 habitants composée de 58 Communes dont 46 de moins de 500 habitants

Bassin de vie autour d'un pôle structurant : Falaise et trois pôles relais : Potigny, Pont d'Ouilley et Morteaux-Couliboeuf.



Description du projet

Enjeu et besoin

Notre projet a pour ambition de répondre aux deux enjeux forts de la mobilité, l'impact environnemental et l'exclusion sociale sur notre territoire rural.

Expérimentation

Le projet vise à mettre en place une **approche globale** et un **partenariat fort avec les associations** du territoire afin de faciliter la mobilité des publics rencontrant des difficultés et/ou le changement de comportement vers une mobilité plus durable de tous les habitants. Il se traduira par la mise en place de solutions concrètes :

- Mise en place d'un service d'auto-partage de véhicules électriques

Projet

accompagné par le programme FRANCE MOBILITÉS – french mobility

Territoires d'expérimentation de nouvelles mobilités durables

Durée : →36 mois

Montant : → 275 000 €
 dont aide AMI : 75 000 €

Localisation :
 Normandie / Calvados

Porteur de projet :



Partenaires sur le projet :

MEFAC
INFREP
Associations du territoire

Contact :

DELAUNAY CEDRIC
02.31.90.42.18
cdeilaunay@paysdefalaise.fr
www.paysdefalaise.fr

Pour en savoir plus :

www.paysdefalaise.fr



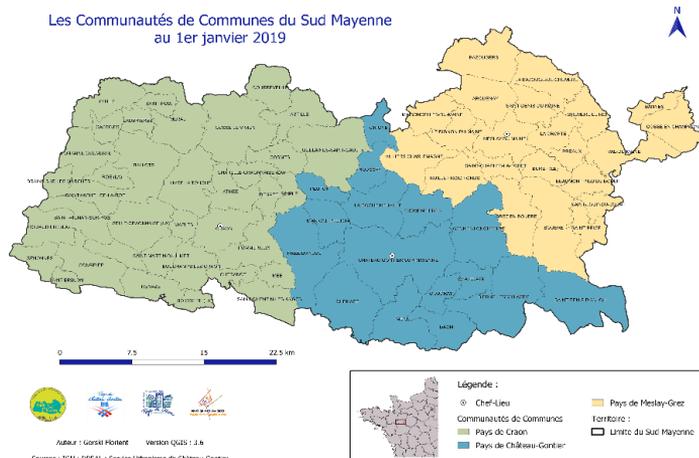
- **Développement de la pratique du vélo** (aménagement de pistes cyclables, locations de VAE (courte et moyenne durée), animations ...)
- **Mise en place d'une plateforme mobilité** (projet porté par l'INFREP)
- Création d'un **garage social** (projet porté par une association)
- Organisation de stages d'éco-conduites avec les entreprises – opération collective et territoriale
- Travail sur la **non mobilité** (planification, services, télétravail etc.) et sur l'**exemplarité des collectivités**

Se déplacer autrement en Sud Mayenne

Territoire d'expérimentation

Regroupant les communautés de communes des Pays de Château-Gontier, de Craon et de Meslay-Grez, le Gal Sud Mayenne compte 74 000 habitants répartis sur 75 communes. D'une densité inférieure à 50 hab./km², ce territoire rural est constitué d'un réseau dense de routes et seulement traversé partiellement par une voie ferrée, nécessitant aujourd'hui une réfection. De plus, peu confrontée à des problèmes de congestion, de stationnement et de pollution marquée, la part modale de la voiture est donc de 91 %. Le secteur des transports concentre près du quart de la consommation énergétique et plus du tiers des émissions de gaz à effet de serre du Sud Mayenne.

Les Communautés de Communes du Sud Mayenne au 1er janvier 2019



Projet

accompagné par le programme **FRANCE MOBILITÉS - french mobility**
Territoires d'expérimentation de nouvelles mobilités durables

Durée : 36 mois

Montant : 200 000 €
dont aide AMI : 100 000 €

Localisation :
Pays de Loire
Mayenne

Porteur de projet :
GAL SUD MAYENNE

Partenaires sur le projet
EPCI du Sud Mayenne, Région, Département, Ademe, Clubs des entreprises, chambres consulaires, associations, synergies 53, collectifs de citoyens

Contact :
LEBOSSÉ FRANCK
Téléphone : 02 43 09 55 46
Mail : gal@sud-mayenne.com

Description du projet

Enjeu et besoin

Ambitionnant le Territoire à Énergie Positive et Bas carbone (TEPOS-BC), le Gal Sud Mayenne a pour priorité de réduire fortement la dépendance au tout pétrole dans les déplacements et ainsi d'inciter et d'accompagner les citoyens et acteurs socioéconomiques dans les alternatives à l'autosolisme afin notamment de contribuer au développement économique local, de lutter contre la précarité



énergétique, d'améliorer le cadre de vie du territoire et de répondre aux défis énergétiques et climatiques.

Expérimentation

Recrutement d'un animateur « se déplacer autrement » pour engager un bouquet d'actions en associant les entreprises, les usagers/habitants, les collectivités et les professionnels de la mobilité :

- Expérimentation d'un PDIE sur au moins une zone d'activité
- Expérimentation de l'autopartage avec les entreprises pour déplacements professionnels et extra professionnels par zones
- Structuration et vulgarisation covoiturage de proximité

Développement de ces actions via une gouvernance, une communication ciblée, des applications numériques accessibles et valorisation-promotion des résultats énergétiques, climatiques, financiers et sociétaux.

Pour en savoir plus :

gal-sud-mayenne.com



ecologique-solidaire.gouv.fr